



**LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique**

## **Assemblée générale de l'association Samedi 16 mars 2024**

L'assemblée s'est tenue dans la salle du Conseil de la Mairie, en présence de Monsieur Evrard Maire du Crotoy, qui a répondu directement aux intervenants qui l'ont questionné, Cinquante-six membres de l'association étaient présents ou représentés, le quorum était ainsi atteint,

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Ordre du jour

- Le rapport moral par Annie Jacques, Présidente
- Le rapport d'activités 2023
- Le bilan financier 2023 (et prévisionnel 2024)
- Élections pour le conseil d'administration
- Questions diverses
- Les rencontres Architecture & Patrimoine Intervenant : Dominique COCQUET
- Pot de clôture

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Le rapport moral

L'assemblée générale 2024 est la 12<sup>ème</sup> édition depuis la création de LCPA en décembre 2012

Merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle du Conseil et du matériel.

Le rapport moral, le rapport d'activité et les rapports financiers sont soumis à un vote à main levée. Sauf avis contraire d'un participant

LCPA compte des adhérents et sympathisants venant d'horizons divers :

- 41 % de Crotellois / Saint-Firminois
- 34 % de résidents secondaires au Crotoy
- 25 % sont des adhérents (es) extérieurs au Crotoy (dont hors de France: Belgique, Allemagne, Angleterre)
- 57 % de femmes et 43 % d'hommes

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2023

Le site internet LCPA recensait 95 834 visites en octobre 2023 soit près de 25 visites/jour.

L'AD-PAR (Association de défense des Propriétaires, Artisans et Résidents du Marquenterre, Baie de Somme) ayant mis fin à ses activités en 2023 a choisi de nous remettre le reliquat de ses actifs. Nos objectifs et nos actions correspondaient le mieux à ses activités passées, Nous les en remercions encore vivement,

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Le rapport d'activité

- Le Centre conchylicole (Jean-Claude Steil)
- Le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) (Sabine Leteurtre)
- Conférence des associations du 14 novembre 2023 pour le renouvellement du label Grand Site de France (Fabrice Hernandez)
- Parution de l'Atlas consacré au Crotoy dans le cadre du Parc Régional Naturel (Martine Droulers)
- Attribution du Label Pays Art et Histoire (Annie Jacques)
- Actualité des Maisons en déshérence (Annie Jacques)

# **LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique**

**Le Centre Conchylicole  
(Jean Claude Steil)**

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## La mytiliculture en Baie de Somme

Les bouchots s'étendent sur 5 kilomètres - 2000 à 2500 tonnes de moules produites pour 100 000 pieux (5% de la production nationale)

13 entreprises exploitent les 32 concessions de 3500 pieux chacune

Cette activité emploie près de 80 personnes en permanence et génère 300 emplois indirects

Chaque mytiliculteur dispose d'une autorisation de culture marine et doit respecter un cahier des charges stricte



## **LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique**

Le Centre conchylicole inauguré en 2010 comporte maintenant 13 ateliers au lieu de 14

A terme les Mytiliculteurs géreront seuls le Centre avec le soutien du CRC

VEOLIA est retenu pour le marché de prestation de l'eau.

Le SMBSGLP garde la gestion du centre conchylicole jusqu'à la remise des clés au GIE

**2022-2024**

**Le dossier est désormais suivi par  
Mme Christine ROYER, Sous-Préfète**

**avec**

Xavier Bertouille, chargé de mission,  
sous-préfecture

Tahar Bordji, adjoint à la commune du Crotoy  
Paulin Leconte, CRC Hauts de France

Bruno Vallé, président du GIE mytiliculteur

Thierry Bizet, SMBS/GLP

Romain Hermier, bureau d'études Verdi Picardie  
Aurélié Saisou, Police de l'eau

Anna Schuhl, DTM, adjointe au service des  
affaires Maritimes.

Jean Claude STEIL, LCPA

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

**Lutter contre les mauvaises ODEURS depuis la pétition contre les nuisances olfactives du centre conchylicole, déposée à la Mairie du Crotoy en août 2015, 160 signataires.**

**Protestation contre les rejets des eaux polluées en baie**



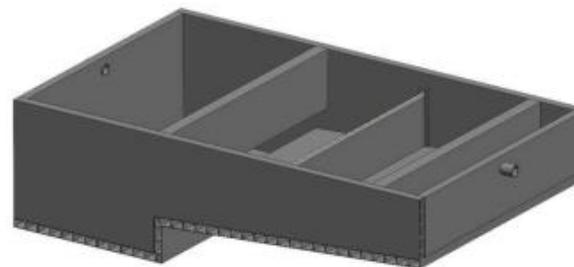
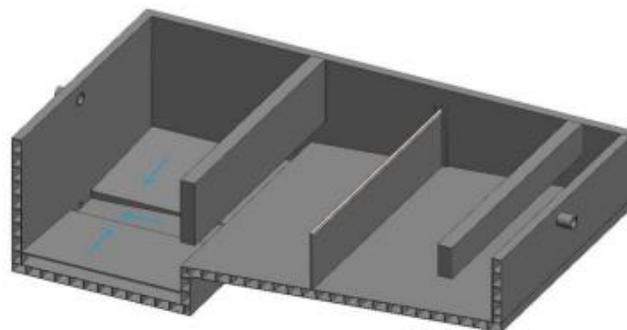
# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

Aménagement des réseaux d'évacuation des effluents du centre conchylicole du Crotoy

Le marché a été attribué à l'entreprise EIFFAGE le 2 février 2023

Retours d'Appel d'Offre

Variante EIFFAGE : repositionnement et matériaux des décanteurs



. Déplacement du bloc « sud » pour optimiser les profondeurs de réseaux

. Décanteurs en PEHD indépendants

. Préparation de la plateforme et caniveau grille du décanteur n°14

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Des progrès significatifs dans le traitement des effluents

### Travaux 2023-2024

Coût estimé : 800 000 €

Conseil départemental de la  
somme:

200 000 € 25%

Région FEAMP

200 000 € 25%

Etat / Plan de relance

240 000 € 30%

GIE

160 000 € 20%

Etat actuel des travaux

Partie sud:

Enfouissement des réseaux de sortie des 7  
ateliers

Attente des 7 décanteurs

Partie nord

Installation des 6 Bacs décanteurs

Nettoyage profond des fossés



**Le Plan d'Action et de Prévention des Inondations  
PAPI (Sabine Leteurtre)**

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Projet PAPI Le Crotoy présenté le 8 sept. 2023 par le syndicat mixte Consultable sur le site sur le site Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard

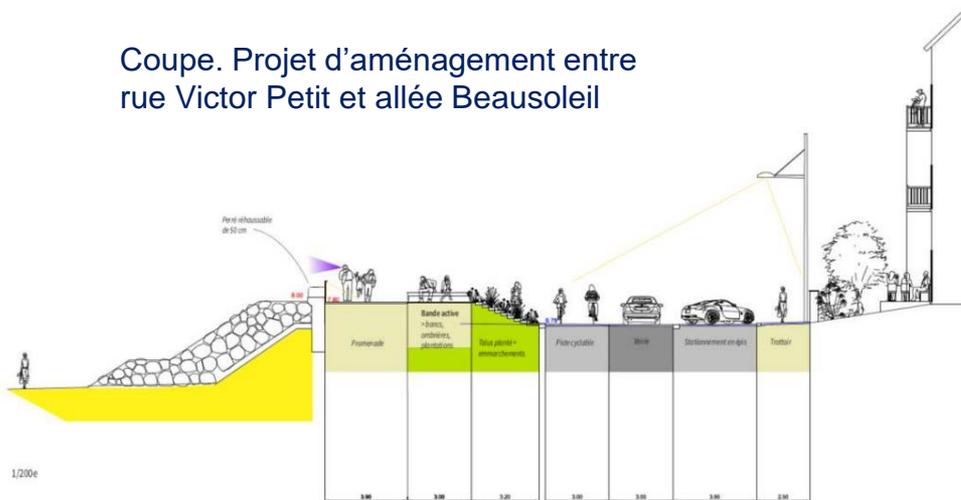
Reconstruction complète du **perré Jules Noiret**

**Finalisation des études de conception en 2024. Le projet n'est pas financé – visibilité en 2025.**

Etat très dégradé et altimétrie sous-dimensionnée pour protéger efficacement les habitations contre la submersion marin. Ce qui est prévu :

- Renforcement de l'enrochement
- Rehaussement de la promenade (altimétrie portée zones basses et moyennes à 8 m dans un 1er temps et à 8,50 m à terme)
- Maintien de la chaussée au niveau existant.

Coupe. Projet d'aménagement entre  
rue Victor Petit et allée Beausoleil



## Réalisations 2025

Financement acquis (2,5 M€)

### Quai Léonard et digue Mercier

Rehaussement murets bord à quai  
(+ 60 cm et + 50 cm  
respectivement).

### Place Jeanne d'Arc et quai Courbet

Rehaussement  
murets en retrait (portés  
à 1m -1,2 m dans les 2  
cas) avec raccords  
batardeaux (brises flots  
mobiles).



# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

**Perré  
Jules Noiret**

**1,5 km - 5 séquences**

Continuité du muret (20 cm du sol) réhaussé d'un garde-corps (bois, acier, câbles). Emmarchement de la promenade qui diminue en avançant depuis la rue V. Petit.



- Séquence 1 : rue Victor Petit - allée Beausoleil = zone basse. Promenade réhaussée de 1,50 m / chaussée = 7 à 8 marches. **Largeur promenade = 4 m**
- Séquence 2 : allée Beausoleil - allée Beurivage = zone moins basse. Promenade réhaussée de 80 cm / chaussée = 3 à 4 marches. **Largeur promenade = 2 m (aujourd'hui 3 m)**
- Séquence 3 : allée Beurivage – rue Commandant Destouches = zone moyenne. Promenade au niveau de la chaussée. **Largeur promenade = 2,1 m**
- Séquence 4 : rue Destouches - Haut de promenade = zone haute et promenade élargie (pas de circulation automobile ni stationnement autre que parking Adrienne Bolland – piétons et vélos). **Largeur promenade = 3,5 m + bande active (dont bancs) = 2 m, soit 5,5 m**
- Séquence 5 : Haut de promenade = zone haute et espace dédié piétons (pas de circulation vélo). **Largeur promenade = 5 m + bande active = 2 m, soit 7 m**

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Courrier LCPA 2.11.2023 au maire du Crotoy, copie syndicat mixte

Constat LCPA / Propositions LCPA / Observations SMBSGL

### Perré Jules Noiret

- Insuffisance des espaces promenades séquences 2 et 3 - circulation piétonne inférieure à l'existant  
→ Suppression du stationnement ? (gain = 2 m – optimiser le stationnement en épi séquence 1 et parking Adrienne Bolland séquence 4, sous utilisé : distance 300 m max)  
SM : Des alternatives possibles telles que réduire la piste cyclable et revenir au stationnement chevauché, renoncer à l'installation de bancs, prévoir une piétonnisation de la digue l'été et une mise en circulation l'hiver,... Il nous est rappelé que la voirie est une compétence du maire.  
Jusqu'au démarrage des travaux : marges de manœuvre.
- Difficulté des riverains à appréhender les impacts visuels du rehaussement de la digue  
→ Présentation in situ du projet PAPI avec simulation des impacts, séquence par séquence ?  
SM : Impact visuel pour les seules séquences 1 et 2. Possibilité de réunion in situ si le maire en fait la demande.
- Vigilance végétalisation, caractère paysager des ouvrages, mobilier urbain (ex : bancs avec dossiers et accoudoirs longues / plateformes surbaissées), poubelles, stationnements vélos,...  
SM : Postérieur aux travaux – on a du temps. Possibilité de réunions sur ces questions avant l'enquête publique. Il nous est rappelé que l'avis des ABF est requis sur le mobilier urbain.

### Quai Léonard

- Renoncer à la double circulation piétonne et cycliste sur le trottoir (danger et inconfort)  
SM : Il n'y aura pas de bande cyclable sur le trottoir.
- Dégager une piste cyclable double sens par suppression du stationnement automobile (sécurité, clarté des usages voirie, visibilité des villas,...) ?  
SM : Le goulot d'étranglement quai Léonard - rue du Château est un obstacle à la piste cyclable. Rappel pour piste cyclable et stationnement : la compétence voirie est celle du maire.

## **LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique**

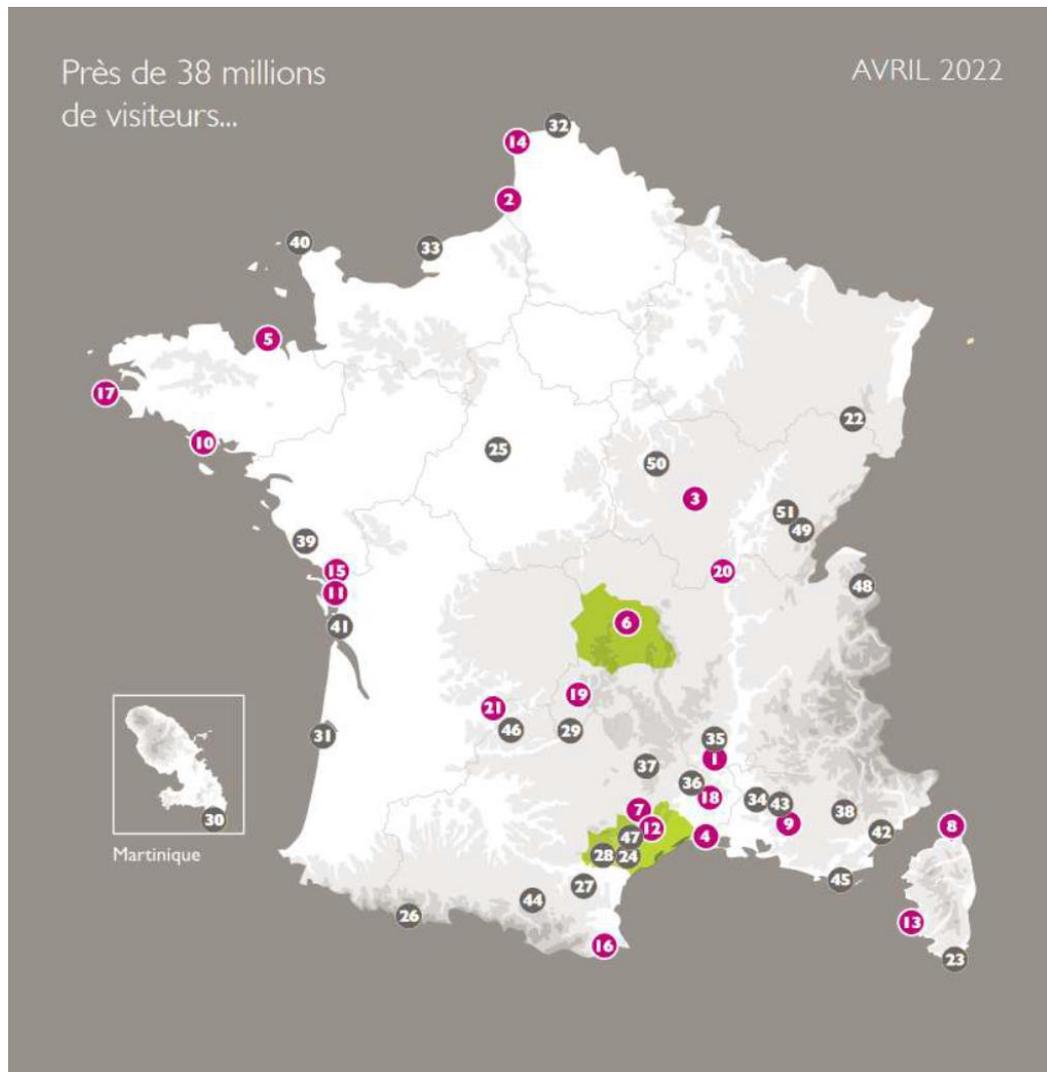
**Conférence des associations du 14 novembre 2023 pour le  
renouvellement du label Grand Site de France  
(Fabrice Hernandez)**

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique



Les Grands Sites en France :

- 60 Grands Sites en France
- 21 labellisés
- 40 millions de visiteurs chaque année



## LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

- La notion de "Grand Site" trouve son origine dans une politique publique nationale de 1976 mais c'est en 2003 que le premier label est décerné
- Le label appartient à l'Etat et est géré par le ministère en charge de la Transition écologique
- Il est la reconnaissance d'une gestion collective du territoire
- Le Grand Site de France Baie de Somme est géré et animé par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

### Les Critères d'éligibilité :

- Être un site majeur au plan national
- Être protégé par un classement au titre du Code de l'environnement
- Susciter une surfréquentation touristique
- Faire l'objet d'un consensus local pour mener une démarche au service du site



# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Le Territoire concerné :

- 72 Km<sup>2</sup> de Mers à Fort Mahon
- 30 Communes du littoral de la Somme et de son arrière pays
- Intègre 2 Sites Classés « Le Marquenterre » et « Le Cap Hornu / Pointe du Hourdel »



# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Les Objectifs du Grand Site de France:

- Préserver les espace naturels et paysages emblématiques
- Fédérer autour des valeurs du label Grand Site
- Mieux gérer les flux touristiques et mieux se déplacer
- Mieux accueillir les visiteurs



# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Pour nous au quotidien:

- En randonnée je reste sur les sentiers balisés, je reste à distance des falaises.
- Je vais me promener en Baie accompagné, je me renseigne sur les horaires des marées.
- Je conserve une distance avec les animaux sauvages, je ne les nourris pas.
- Je privilégie la photo au ramassage ou à la cueillette, je ne ramasse pas les galets et le sable.
- J'emporte mes déchets y compris les mégots.
- Je privilégie les mobilités douces, je stationne sur les emplacements autorisés.
- Je respecte la tranquillité des habitants et des autres usagers.



**Parution de l'Atlas consacré au Crotoy dans le cadre du  
Parc Régional Naturel  
(Martine Droulers)**

## LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

### Atlas paysager et patrimonial Le Crotoy

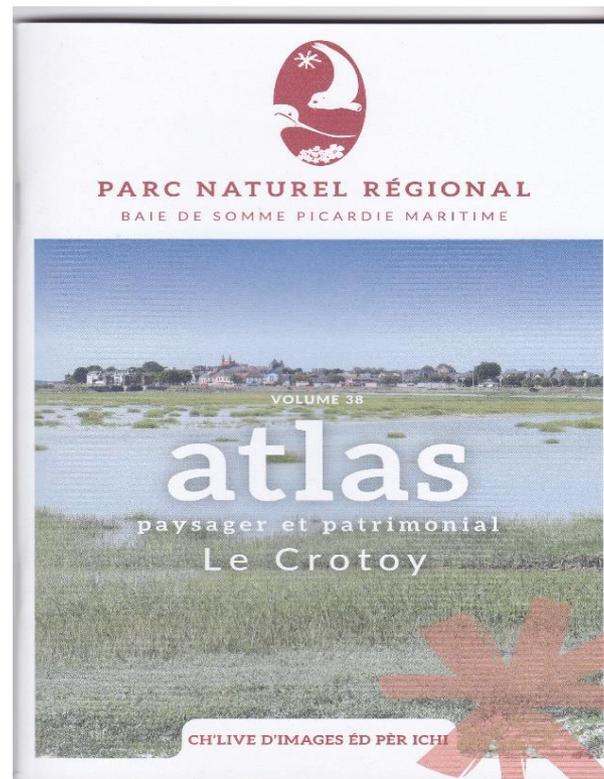
#### Publication du Parc Régional Naturel

#### Un atlas disponible pour vous

- 32 pages sur les paysages
- 22 pages sur le patrimoine
- 10 pages d'une recommandation paysagère concernant la butte du moulin

#### Grands changements dans les paysages depuis un siècle

- diminution d'un tiers des labours (640 ha)
- maintien des prés et bosquets humides (250 ha)
- explosion de l'espace bâti multiplié par 20 (224 ha)
- apparition de plans d'eau liés à l'extraction (320 ha)



# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Atlas paysager et patrimonial Le Crotoy, p 12

**Situation de la commune** En serrée entre les deux bras de la **Maye**, petit fleuve côtier (37 km) qui vient de la forêt de Crécy.

- Le bras naturel au nord
- Le canal artificiel au sud

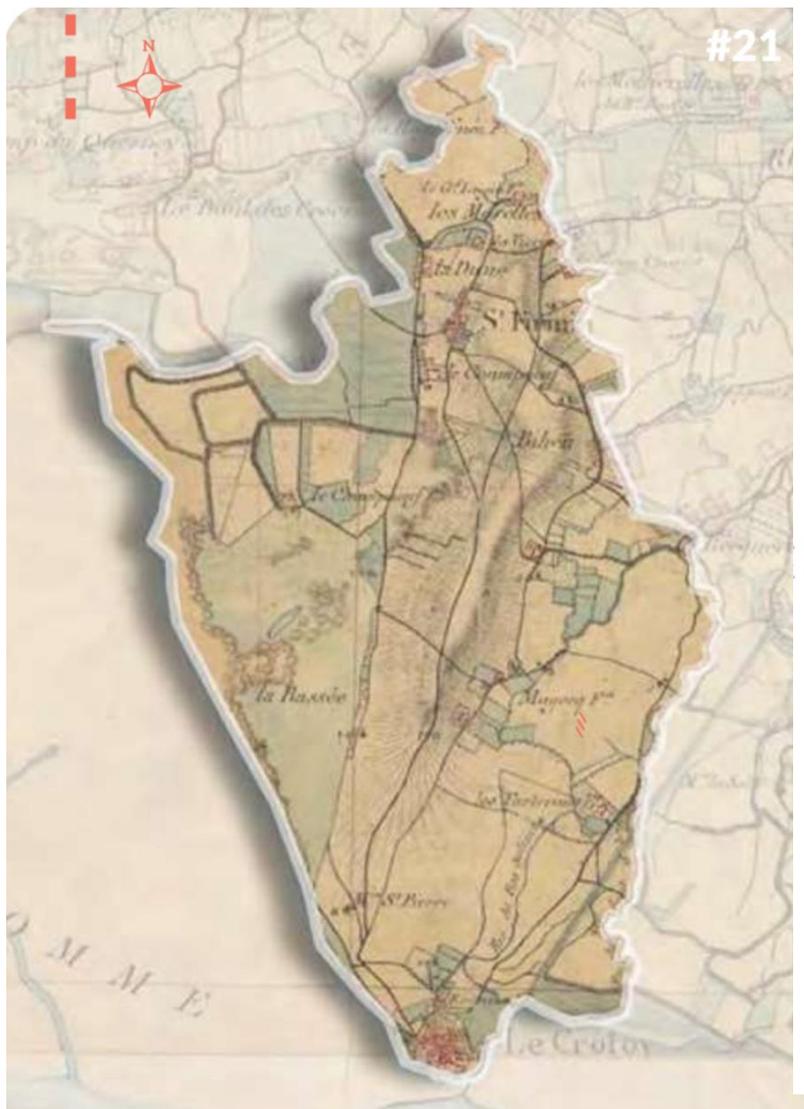
**Bas champs** entre terre et mer poldérisé entre les 12èmes et 18èmes siècles.

**Paysage de bocage**, parcelles bordées de haies et d'arbres têtards

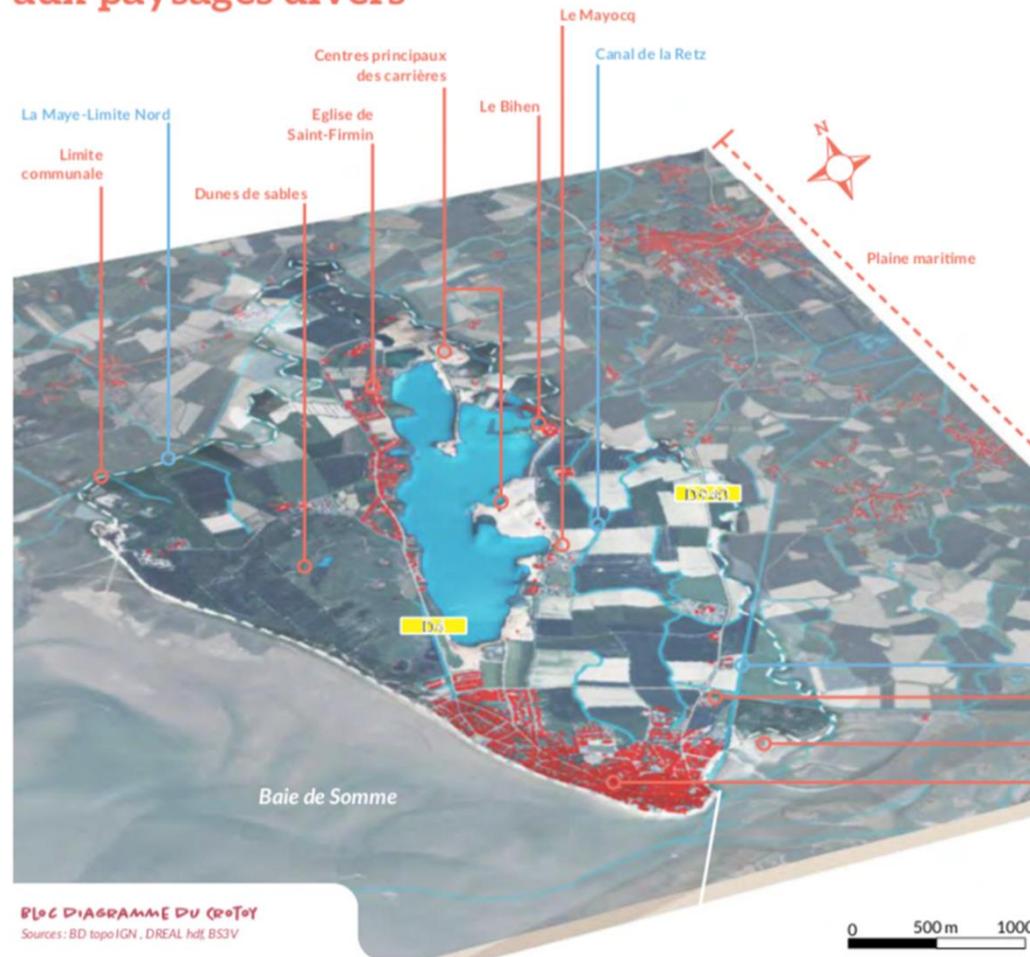


# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

*Atlas paysager et patrimonial, p 32* Evolution du paysage au niveau des parcelles



## Le Crotoy, une commune aux paysages divers



# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

*Atlas paysager et patrimonial*, p 34 Grand changement des usages du sol

## Des aménagements paysagers qui méritent débats

### Face à l'**ensablement**

- Maintien des projets de désensablement (bassin de chasse)

### Face à l'érosion marine

- Réaménagement de la digue

### Face au fort accroissement des surfaces **d'extraction**

- Avenir des plans d'eau
- Prévoir la renaturation des carrières : un renouveau des activités ??

### Face aux enjeux de **transition écologique**

- Pâturages dans les bas champs et marais à préserver

### Face au développement du tourisme, des **circulations adaptées**

- pratiques équestres
- circuits pédestres et cyclables

***Atlas paysager et patrimonial*** Une recommandation paysagère, p 58-67

## La butte du moulin

### Valorisation de ce belvédère remarquable

Remplacer les mobiliers en place par des mobiliers en bois ?

- dans l'espace de jeux
- l'espace pique-nique + un revêtement imperméable ?

Améliorer l'accessibilité à l'échauguette belvédère

Requalifier l'escalier

**Soyons attentif avec l'équipe municipale sur ces réaménagements**

# **LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique**

**Attribution du Label Pays Art et Histoire  
(Annie Jacques)**

## LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

Le Label **PAYS D'ART ET D'HISTOIRE** du Ministère de la Culture a été attribué en 2023 à **48 communes du PONTHEU – BAIE DE SOMME** (62 000 habitants, 13 000 scolaires)

**Thèmes : Préservation de l'Architecture, des paysages et du patrimoine ainsi que de l'histoire maritime locale**

Cette labellisation est l'aboutissement d'une candidature déposée en 2017.

Accordé pour une durée de dix ans il consacre l'engagement des collectivités du territoire en faveur de la connaissance de la conservation et de la médiation du patrimoine.

**L'équipe du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées porte le dossier**



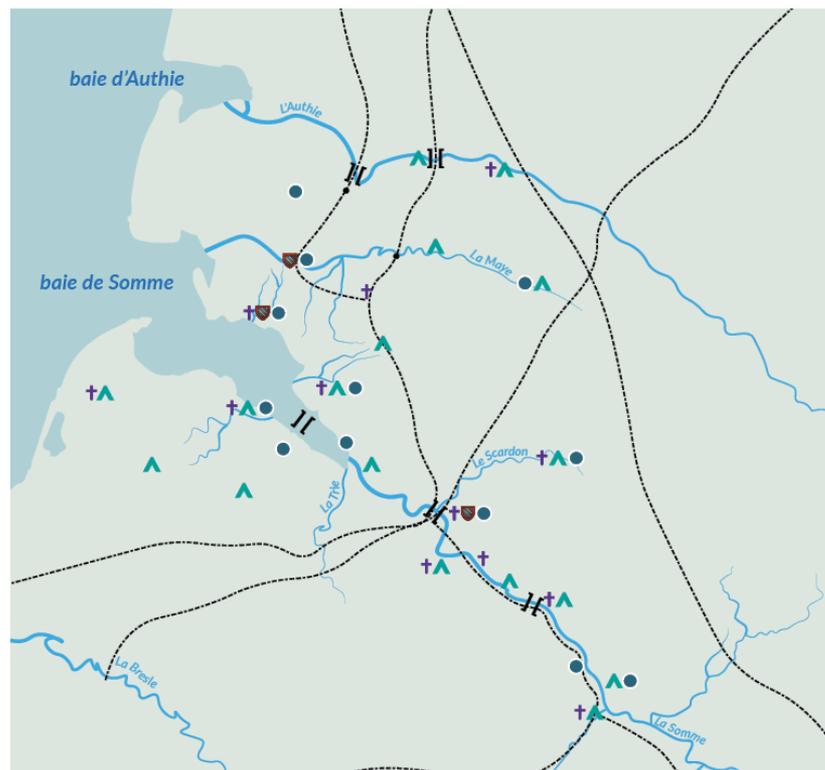
# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

### Ponthieu – baie de Somme

L'objectif est de renforcer et approfondir l'action du Parc naturel régional au cours des 10 prochaines années

- Conforter l'attractivité du territoire grâce au patrimoine
- Préserver l'architecture, le patrimoine et les paysages
- Favoriser les actions de connaissance et de valorisation à l'attention des habitants des scolaires, des visiteurs



## LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

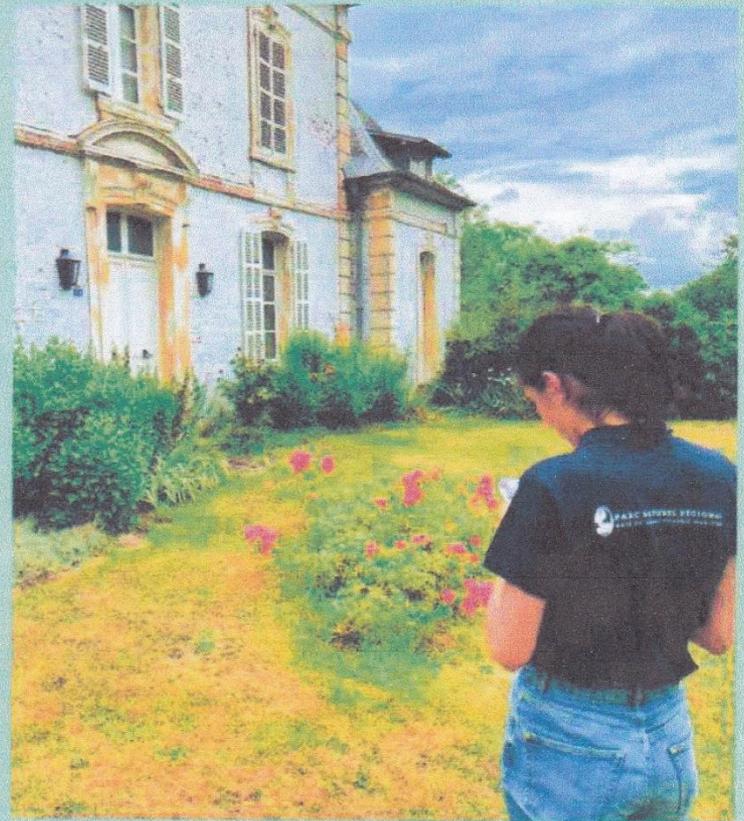
Une opération d'inventaire du patrimoine menée par quatre chercheurs, documentalistes, photographes va être menée entre 2024 et 2026.

Un appel à participation est lancé aux habitants. Chacun peut s'adresser à la chef de projet: Suzelle Montauban

s.montauban@baiedesomme3vallees.fr  
tél: 09 70 20 14 03

LCPA a pris contact, une rencontre aura lieu le 19 avril prochain

## BIENTÔT CHEZ VOUS !



### Participez vous aussi à l'inventaire !

Si vous connaissez ou possédez des éléments pouvant être utiles à cet inventaire du patrimoine (archives, photographies, cartes postales, plans...), n'hésitez pas à nous contacter !

s.montauban@baiedesomme3vallees.fr | 09 70 20 14 03

**Actualité des maisons en déshérence  
(Annie Jacques)**

## LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

LCPA avait fait des relevés photographiques des nombreuses maisons plus ou moins à l'abandon ici et là dans le village.

Depuis quelques années il y a des améliorations notables dues à des initiatives privées comme à des initiatives publiques



Un exemple spectaculaire est celui d'une maison rue du Général Leclerc. Enfouie sous une masse de végétation destructrice, on pouvait imaginer qu'elle n'était plus destinée qu'à être abattue



Les propriétaires qui l'ont acheté à la Municipalité l'ont sauvé, la toiture a été entièrement refaite, les colombages en maçonnerie ont été restaurés, les huisseries en bois ont été entièrement refaites sur les modèles traditionnels.

## LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique



Rue de la Prison Jeanne d'Arc:  
en août 2022 la toiture avait été  
protégée provisoirement, depuis  
aucun travail de fond n'a été  
réalisé



Rue Pasteur



Néanmoins il existe encore de  
nombreuses maisons abandonnées  
par leurs propriétaires

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

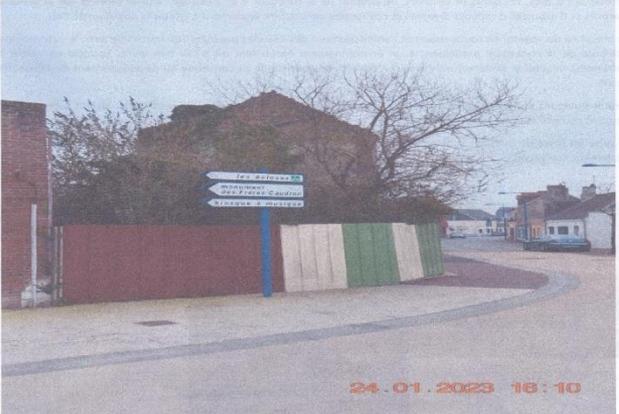
La Municipalité a également entrepris un projet de sauvetage qui est présenté sur le site de la Mairie tout à fait intéressant et positif : création d'un « poumon vert »

**VILLE DU CROTOY**



**Procédure d'abandon manifeste**  
**2 Place du Monument aux Morts**  
**80550 LE CROTOY**

**Création d'un poumon vert en plein centre-ville**



24.01.2023 16:10

Projet 2 place du Monument aux Morts Page 1 sur 4

La parcelle voisine cadastrée AP 107 fait également l'objet d'une procédure d'abandon manifeste.

Cette dernière sise 18 rue Ferdinand de Lesseps comporte un bâtiment qui, après une réhabilitation totale sera destiné à la location pour les travailleurs saisonniers qui, au vu de la faible offre de logements à prix réduits, peinent à trouver un hébergement et sont donc contraints de refuser les offres d'emplois locales.

La vue du ciel ci-dessous reprend le projet de poumon vert et celui des logements saisonniers :



**Montage Structurel et Financier**

Les travaux d'aménagement et de végétalisation seront effectués par les services communaux.

Nous estimons leur coût à 20 000 euros hors taxes incluant la mise en place des sentiers de cheminement, la stabilisation des sols et la sécurisation des murs arrière.

L'achat de mobilier urbain s'élèverait à 40 000 euros hors taxes comprenant le coin jeux pour enfants, les tables de pique-nique, les bancs, le petit kiosque...

La réalisation de ce projet représente une dépense prévisionnelle globale de 60 000 euros hors taxes pour la commune.

**Avis du Domaine sur la valeur vénale du terrain**

La valeur vénale du bien est estimée à 80 €/m<sup>2</sup> soit un total de : 153 m<sup>2</sup> x 80 € / m<sup>2</sup> = 12 240 € arrondi à 12 000 €.

Projet 2 place du Monument aux Morts Page 4 sur 4

## LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

- Rappelons néanmoins que la zone gagne un « poumon vert » comme l'indique le titre de la présentation, probablement parce qu'elle est inconstructible pour risque de submersion.
- Les écoliers du Crotoy eux n'auront pas la chance de garder le poumon vert que constitue le parc de la villa l'Oustal située avenue du Général de Gaulle, face à l'école : La Municipalité a signé un permis de construire au bénéfice de la société Cogedim pour un immeuble résidentiel de 3 niveaux et de 37 mètres d'emprise au sol qui détruira une grande partie de la végétation existante (la justification de cette autorisation est la promesse de la réalisation d'une crèche).



## LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

C'est le dernier espace vert du village qui va disparaître, après la Résidence des peintres, le parc de la Maison de Florentin Lefils, le long de l'allée des soupirs, détruits au bénéfice d'appartements de résidences secondaires, ou la Villa des Ormes dont les arbres ont été ravagés par la graphiose dans les années 1970 et qui ont également été remplacés par des résidences secondaires.

Le Crotoy n'a pas obtenu sa 3eme fleur car la préservation des espaces verts encore existant et la création de nouvelles clôtures végétales ne semblent pas suffisamment encouragées par la municipalité pour l'obtention de cette récompense



**Le rapport financier 2023  
&  
Prévisionnel 2024**

**Présenté par M. Cyril GOERENS  
Trésorier de LCPA**

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## BILAN FINANCIER 2023 – 2024 présenté par M. Cyril Goerens Trésorier

COMPTE D'EXPLOITATION	2023	2022
<u>RECETTES</u>		
Adhérents	1 330,00 €	1 160,00 €
Dons (y compris AD PAR)	2 261,60 €	1 910,00 €
Repas picard	1 440,00 €	1 276,39 €
Intérêt du livret A	<u>121,34 €</u>	<u>28,41 €</u>
<b>Total recettes</b>	<b>5 152,94 €</b>	<b>4 374,80 €</b>
<u>DEPENSES</u>		
Assurance GMF	112,35 €	110,20 €
Achat pour AG	45,10 €	79,25 €
Site LCPA (E-Monsite)	60,00 €	95,00 €
Frais bancaire	37,28 €	38,30 €
Honoraire avocat et huissier	1 813,00 €	1 525,00 €
Achat pour repas picard	828,79 €	849,90 €
Adhésion office du tourisme	20,00 €	0,00 €
Fleurs	<u>35,00 €</u>	<u>140,00 €</u>
<b>Total dépenses</b>	<b>2 951,52 €</b>	<b>2 837,65 €</b>
<b>RESULTAT 2023 - Bénéfice</b>	<b>2 201,42 €</b>	<b>1 537,15 €</b>

109 foyers cotisants en 2023 - 105 foyers cotisants en 2022

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

	Solde compte courant	91,91 €
	Solde caisse	366,86 €
	Livret A	6 466,94 €
	<b>TOTAL DISPONIBILITES FIN 2023</b>	<b>6 925,71 €</b>

COMPTES PREVISIONNELS 2024	
<b>RECETTES</b>	€
Adhérents	1 700,00 €
Dons	300,00 €
participations repas picard	1 300,00 €
Intérêt du livret A	100,00 €
	<b>Total recettes 3 400,00 €</b>
<b>DEPENSES</b>	€
Assurance GMF	115,00 €
Achat pour AG	100,00 €
Site LCPA	95,00 €
Frais bancaire	40,00 €
Honoraire avocat	2 200,00 €
Achat pour repas picard	850,00 €
	<b>Total dépenses 3 400,00 €</b>

**Le conseil d'administration 2024**

**Vote des adhérents**

**Présenté par Annie Jacques**

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Le nouveau conseil d'administration

**RAPPEL: L'assemblée générale du 25 mars 2023 avait élu les membres du conseil d'administration qui a élu à son tour le bureau suivant:**

Annie Jacques - Conservateur honoraire du patrimoine – Présidente

Jean-Claude Steil - Retraité – Vice Président

Charles Chapron – Retraité – Vice Président

Cyril Goerens –Trésorier - Expert comptable – Commissaire aux comptes

Jean-Claude Chamailard – Retraité – Secrétaire général

Martine Droulers

Sabine Leteutre

Fabrice Hernandez

François-Charles Rebeix

**L'assemblée générale du 16 mars 2024, en délibération, doit décider de la composition du conseil d'administration:**

Les 9 administrateurs sortants se représentent et sont élus

# LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique

## Approbation des rapports

### 1 – Vote de l'assemblée générale sur les rapports suivants:

- le rapport moral
- le rapport d'activités 2023-2024
- le rapport financier 2023 et prévisionnel 2024

### 2 – Vote de l'assemblée générale sur la composition du conseil d'administration comme suit :

- Annie Jacques - Conservateur honoraire du patrimoine
- Jean-Claude Steil – Retraité
- Charles Chapron – Retraité – Vice-Président – Président de l'association « Handi Attelage »
- Jean-Claude Chamaillard – Retraité
- Cyril Goerens – Expert comptable – Commissaire aux comptes
- Martine Droulers – Géographe, chercheur émérite CNRS
- Sabine Leteurtre - Agent de l'Etat - ministère de la Cohésion des territoires
- Fabrice Hernandez – Retraité du BTP
- François-Charles Rebeix – Journaliste – Directeur de publications

## **LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique**

**4 – Les membres du nouveau conseil d'administration de LCPA se sont réunis pour élire le nouveau bureau qui se compose ainsi:**

**Mme Annie Jacques - Présidente**

**M. Jean-Claude Steil – Vice-Président**

**M. Charles Chapron – Vice-Président**

**M. Cyril Goerens – Trésorier**

**M. Jean-Claude Chamailard – Secrétaire général**

Le Conseil d'administration délègue ses pouvoirs à Mme Annie Jacques, M. Jean-Claude Steil, M. Charles Chapron et à M. Jean-Claude Chamailard, avec pour chacun faculté d'agir seul, pour signer en son nom et place, les pièces utiles au fonctionnement de l'association LCPA.

M. Jean-Claude Steil, Vice-Président, sera plus particulièrement chargé du centre conchylicole

M. Charles Chapron, Vice-Président, sera plus particulièrement chargé de l'environnement, du PPRN et de la préservation des chemins.

Le Conseil d'administration délègue ses pouvoirs à Mme Annie Jacques, M. Cyril Goerens et à M. Jean-Claude Chamailard pour être signataire du compte bancaire de LCPA à la Banque Populaire du Nord du Crotoy

Conformément à l'article 2 des statuts de LCPA qui autorise l'association à ester en justice, l'assemblée générale a voté à l'unanimité des adhérents présents l'accord pour que la présidente de l'Association, Mme Annie Jacques, représente l'Association pour ester en justice.

# **LCPA - Le Crotoy Préservé et Authentique**

## **Les Rencontres Architecture & Patrimoine**

**Dominique Cocquet – Ancien directeur du syndicat mixte pour l'aménagement de la côte picarde et Premier adjoint au maire de Saint Quentin-en-Tourmont**

**Un monde en mutation : La Baie de Somme, au tournant du 18<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle et ses conséquences jusqu'à nos jours**